Licence Métiers des réseaux informatiques et télécommunications : 3ème année de Licence professionnelle Réseaux et cybersécurité



Présentation

La formation est destinée à former des cadres techniques capables d'exercer les métiers liés à l'installation, la gestion, la sécurisation et la maintenance des réseaux, ainsi qu'aux environnements applicatifs qui les utilisent. Tous les types de réseaux sont concernés : réseaux de données, réseaux voix, réseaux mobiles, etc.

Enjeux

Les métiers visés sont ceux de cadres techniques ayant des capacités :

de maîtrise de grandes structures multi réseaux, notamment grâce à une bonne connaissance des problèmes d'interconnexion et de gestion de réseaux, d'analyse des aspects sécurité d'un réseau et de mise en place de solutions de sécurisation de l'utilisation du réseau,

de maîtrise des aspects système et virtualisation liés aux applications réseau, de participer à la réalisation des fonctions de communication des applications informatiques en réseau,

à conduire un projet comportant le déploiement, la maintenance et l'évolution d'un réseau,

d'autonomie et de décision,

à assurer un lien entre les clients de l'entreprise et une équipe technique.

Compétences techniques attendues à l'issue de cette formation :

• Capacité à configurer, mettre en place et gérer une architecture réseau : réseau IP, interconnexion de réseaux commutés, routage dynamique, équipements réseau actifs, réseaux sans fil (notamment WiFi), téléphonie sur IP, etc.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Accès ouvert à des étudiants possédant de bonnes bases en informatique et titulaires d' un L2 à dominante informatique, classes préparatoires scientifiques, DUT (informatique, GTR, SRC, GEII), BTS informatique ou diplômes équivalents.

Durée de la formation

1 année

Lieu(x) de la formation

· Site de Saint-Martin

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac +2
- DUT
- BTS

Langues d'enseignement

- Français
- Anglais

Rythme

- · Temps plein
- · En alternance
 - · Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Modalités

Présentiel



Candidature

Modalités de candidature

· e-candidat

Responsable de formation : Abdelhamid LADAYCIA

Secrétariat : Mélodie MONNIER / Bureau A 465 / tél. 01 34 25 66 17

Conditions d'admission / Modalités de sélection

• Les modalités de recrutement sont décrites dans l'application e-candidat

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

Bac +3

Niveau de sortie

• BAC +3

Activités visées / compétences attestées

- Capacité à installer, gérer et maintenir un réseau et ses applicatifs : serveurs réseau (mail, web, DNS, DHCP, etc.), outils de supervision de réseau, protocoles de haute disponibilité et répartition de charge, outils d'assistance aux utilisateurs, etc.
- Capacité à mettre en œuvre et gérer la sécurité informatique : mise en œuvre de techniques et outils de chiffrement, sécurisation des réseaux (ACL, pare-feu, DMZ, NAT, parades aux attaques réseau), accès VPN, audit de sécurité système et réseau, etc.
- Capacité à administrer les systèmes : installation, configuration, administration Unix / Windows, gestion des utilisateurs et de l'installation de logiciel, mise en place de la virtualisation.
- Maitrise des systèmes de gestion de bases de données : conception de modèles conceptuels de données, requêtes SQL, utilisation d'un SGBD, réalisation d'applications web simples (HTML, PHP, CSS, etc.).

En savoir plus:

• Connaissance du droit du travail et des contrats, de la législation du travail, le respect de principes du droit de l'informatique (propriété intellectuelle, droit d'auteur, droit de l'image, marques, etc.).

Compétences attendues dans le domaine de l'information, communication, comportement dans l'entreprise :

- Savoir produire et traiter l'information technique : documenter un mode d'emploi, faire de la veille technique, rédiger un rapport technique, présenter ses travaux devant un public, etc.
- Savoir adapter son comportement à l'entreprise et au client : travailler en mode projet,



connaître le fonctionnement d'une entreprise, respecter les consignes, établir un devis, travailler en équipe, etc.

• Savoir communiquer : argumenter et convaincre, gérer la relation avec le client, mise en œuvre et suivi des engagements vis-à-vis du client, utiliser l'anglais technique, etc.

Poursuites d'études

• Formation à finalité professionnelle



Programme

Pour chaque Unité d'Enseignement constituée de plusieurs modules, le contrôle des connaissances est réalisé par contrôle continu (CC) durant la période d'enseignement des modules. Pour le projet tuteuré, l'évaluation porte sur le rapport écrit et sur la soutenance du projet. Pour la séquence d'apprentissage en entreprise, l'évaluation porte sur le rapport écrit et sur la soutenance à la fin de la formation, ainsi que sur l'avis de l'entreprise.

